

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC 1550, Avenue d'Estimauville 1550, D'Estimauville Avenue Québec Québec G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC/PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

Title - Sujet			
Capteur de fragments EFP			
Solicitation No N° de l'invitation		Date	
W7701-166127/A		2015-11	-26
Client Reference No N° de ré W7701-166127	férence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$QCN-016-16613	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
QCN-5-38214 (016)			
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2016-01-11			Heure Normale du l'Est HNE
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur
Carrier, Bertrand	-		en016
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No.	N° de FAX
(418) 649-2774 ()		(418) 648-2209	
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:		
Destination - des biens, servic			
RDDC-R et D Défense Canada			
DRDC-Defence R & D Canada	a-Valcartie		
BATISSE 53 2459 ROUTE DE LA BRAVO	TIDE		
OUEBEC	UKE		
Ouébec			
G3J 1X5			
Canada			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
VOIR DOC			
Vendor/Firm Name and Address			
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	BESOIN	2
1.2	COMPTE RENDU	2
1.3	Accords commerciaux	2
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.4	LOIS APPLICABLES	
PARTIE 3	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1	Procédures d'évaluation	6
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
PARTIE 6	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1	Exigences relatives à la sécurité	9
6.2	Besoin	9
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	9
6.4	Durée du contrat	
6.5	Responsables	9
6.6	PAIEMENT	
6.7	Instructions relatives à la facturation	
6.8	Attestations	
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10	Ordre de priorité des documents	
6.11	CLAUSES DU MANUEL CCUA	
6.12	INSPECTION ET ACCEPTATION	
6.13	Instructions d'expédition – Livraison à destination	
	XE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX	
	XE B - BASE DE PAIEMENT	
	XE C – DESSINS	
ANNE	XE D – IMAGES	18

Amd. No. - \mbox{N}° de la modif.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matérial - soumission.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur qcn016 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Amd. No. - N° de la modif. File No - N° du dossier

OCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcn016 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit:

Section I: Soumission financière (1 copie papier)

Section II: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisationgreening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement; impression noir et blanc, recto-verso/à double face. broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la Base de paiement - Annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section II: **Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier OCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires</u> à <u>admissibilité</u> <u>limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

W7701-166127

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcn016

File No. - N° du dossier OCN-5-38214 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fabriquer, assembler et livrer un (1) capteur de fragments pour projectiles, conformément au besoin décrit à l'annexe « A » et les dessins de l'Annexe « C ».

6.2.1 Condition du matériel – contrat

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010C (2015-09-03), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'à la fin de la période de garantie inclusivement.

6.4.2 Date de livraison

L'entrepreneur doit avoir complété la livraison dans un délai de six (6) semaines suivant la date d'octroi du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Bertrand Carrier

Titre : Spécialiste de l'Approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1550 ave, D'Estimauville,

Québec, Qc G1J 0C7

Téléphone : 418-649-2774 Télécopieur : 418-648-2209

Courriel: bertrand.carrier@tpsgc.gc.ca

Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-166127/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-166127

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur qcn016 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet
Le chargé de projet pour le contrat est :
Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.3 Représentant de l'entrepreneur
Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
6.6 Paiement
6.6.1 Base de paiement
À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.
Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.
662 Madalitás de najament

Modalités de paiement

CCUA H1000C (2008-05-12), Paiements unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010C (2015-09-03) Conditions Générales- services (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Énoncé des Travaux;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Dessins
- f) Annexe D, Images
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission).

6.11 Clauses du Manuel CCUA

G1005C	2008-05-12	Assurance
A9006C	2012-07-16	Contrat de défense
A1009C	2008-05-12	Accès aux lieux d'exécution des travaux
D0018C	2007-11-30	Livraison et déchargement

6.12 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.13 Instructions d'expédition – livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés rendu droits acquittés (DDP); Centre de Recherches de Valcartier, Bâtiment 53, 2459 Route de La Bravoure, Québec, Qc., selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX CAPTEUR DE FRAGMENTS EFP (EXPLOSIVE FORMED PROJECTILE)

1. CONTEXTE

Dans le cadre du projet LOV "Land Operational Vehicule", un capteur de fragments pour projectiles EFP doit être fabriqué pour protéger les équipements de mesure (caméras, appareils à rayons X, etc.) utilisés lors d'essais, visant à caractériser ce type de projectile en vol.

2. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Les dessins décrivant les assemblages et les pièces à fabriquer, ainsi que les exigences s'y rapportant, sont annexés à cette demande à l'Annexe «C».

2.1	Ensemble de dessins des pièces du « CAPTEUR DE FRAGMENTS POUR PROJECTILES EFP »
	• 140730-11
	• 140730-12
	• 140730-13
	• 140730-15
	• 140730-16
2.2	Ensemble de dessins des pièces du « SABOT TRAP POUR PROJECTILES EFP »
	• 140730-03
	• 140730-04
	• 140730-06
	• 140730-07
	• 140730-08
	• 140730-09
	• 140730-18
2.3	Ensemble de dessins de l'Anneau 50 pouces «ANNEAU 50 POUCES (ASM).pdf » (Assembly)
	• 140730-14
	• 140730-25
	• 140730-28
2.4	Ensemble de dessins de l'Anneau 56 pouces «ANNEAU 56 POUCES (ASM).pdf »
	• 140730-10
	• 140730-26
	• 140730-27
	• 140730-29
2.5	Dessin du tube guide de 14 pieds (TUBE GUIDE 14 PIEDS.pdf)
	• 140730-19

3. TÂCHES

3.1 FABRICATION

L'entrepreneur doit fabriquer les pièces suivantes, selon les exigences et instructions indiquées sur chaque dessin s'y rapportant :

3.1.1 Pièces pour le "CAPTEUR DE FRAGMENTS POUR PROJECTILES EFP"		
TITRE / PIÈCES	RÉFÉRENCE (Dessin)	QUANTITÉ
SUPPORT D'ANNEAU 56 POUCES	140730-11	6
BASE DE CAPTEUR DE FRAGMENT EFP	140730-12	1
BASE 58 X 24	140730-13	1
TUBE 6 X 6 X 23	140730-15	4
BUTÉE	140730-16	1

3.1.2 Pièces pour le "SABOT TRAP POUR PROJECTILES EFP"			
TITRE / PIÈCES	RÉFÉRENCE (Dessin)	QUANTITÉ	
TUBE 6 X 6 X 92	140730-06	4	
SUPPORT 28 POUCES	140730-07	4	
SUPPORT 18 POUCES	140730-08	1	
TUBE 6 X 6 X 23	140730-09	4	
GUIDE 10 POUCES	140730-18	2	

3.1.3	Tube guide 14 pieds		
	TITRE / PIÈCES	RÉFÉRENCE (Dessin)	QUANTITÉ
TUBE	GUIDE 14 PIEDS	140730-19	2

3.2 FABRICATION ET ASSEMBLAGE

L'entrepreneur doit fabriquer les pièces suivantes et procéder à leur assemblage, selon les exigences et instructions indiquées sur chaque dessin s'y rapportant :

3.2.1 ANNEAUX		
TITRE / PIÈCES	RÉFÉRENCE (Dessin)	QUANTITÉ
ANNEAU 50 POUCES (ASM)	140730-28	1
ANNEAU 56 POUCES (ASM)	140730-29	1

File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCN-5-38214

3.3 USINAGE

L'entrepreneur doit effectuer <u>l'usinage</u> sur les pièces suivantes selon les exigences et instructions <u>encerclés en rouge</u> sur chaque dessin s'y rapportant :

3.3.1 BASE ET SABOT		
TITRE / PIÈCES	RÉFÉRENCE (Dessin)	QUANTITÉ
BASE POUR SABOT TRAP (Annexe D- Image #1)	140730-03	1
Note 1 : La pièce « BASE POUR SABOT TRAP » (dessin 140730-03) sera fournie par RDDC. Seuls les éléments encerclés en ROUGE devront être usinés, c'est-à-dire les 4 trous de 3" et les 4 découpes figurant au détail « A ».		
SABOT TRAP POUR EFP (Annexe D- Image #2)	140730-04	1
Note 2 : La pièce « SABOT TRAP POUR EFP» (dessin 140730-04) sera fournie par RDDC. Seuls les éléments encerclés en ROUGE devront être usinés, c'est-à-dire les 6 trous de 1.062", les 4 trous de 1.125" et les 4 découpes figurant au détail « B »		

3.4 TRANSPORT

- 3.4.1 L'entrepreneur devra assurer le transport des pièces fournies par RDDC (140730-03, 140730-04) de RDDC Valcartier à leur atelier.
- 3.4.2 L'entrepreneur devra assurer le transport de toutes les pièces pour le retour à RDDC Valcartier.

4. LIVRABLES

4.1 PIÈCES

Livrables pour les tâches 3.1 à 3.3 :

4.1.1	SUPPORT D'ANNEAU 56 POUCES	(Quantité : 6)	Référence : 140730-11
4.1.2	BASE DE CAPTEUR DE FRAGMENT EFP	(Quantité : 1)	Référence : 140730-12
4.1.3	BASE 58 X 24	(Quantité : 1)	Référence : 140730-13
4.1.4	TUBE 6 X 6 X 23	(Quantité : 4)	Référence : 140730-15
4.1.5	BUTÉE	(Quantité : 1)	Référence : 140730-16
4.1.6	TUBE 6 X 6 X92	(Quantité : 4)	Référence : 140730-06
4.1.7	SUPPORT 28 POUCES	(Quantité : 4)	Référence : 140730-07
4.1.8	SUPPORT 18 POUCES	(Quantité : 1)	Référence : 140730-08
4.1.9	GUIDE 6 POUCES	(Quantité : 4)	Référence : 140730-09
4.1.10	GUIDE 10 POUCES	(Quantité : 2)	Référence : 140730-18
4.1.11	TUBE GUIDE 14 PIEDS	(Quantité : 2)	Référence : 140730-19
4.1.12	ANNEAU 50 POUCES (ASM)	(Quantité : 1)	Référence : 140730-28
4.1.13	ANNEAU 56 POUCES (ASM)	(Quantité : 1)	Référence : 140730-29
4.1.14	BASE POUR SABOT TRAP (Usinée)	(Quantité : 1)	Référence : 140730-03
4.1.15	SABOT TRAP POUR EFP (Usinée)	(Quantité : 1)	Référence : 140730-04

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur qcn016 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4.2 DOCUMENTATION REQUISE À LA LIVRAISON

- 4.2.1 Un certificat de conformité attestant le type d'acier utilisé, selon les dessins, pour la fabrication des pièces non fournies, du « CAPTEUR DE FRAGMENTS POUR PROJECTILES "EFP" » (3.1.1), du « SABOT TRAP POUR PROJECTILES "EFP" » (3.1.2), de l'«ANNEAU 50 POUCES » (140730-28) (3.2.1) et de l'«ANNEAU 56 POUCES» (140730-29) (3.2.1).
- 4.2.2 Un rapport d'inspection aux rayons X ou à l'ultrason qui confirme que les soudures des joints des anneaux de 50 et 56 pouces (dessins no 140730-10 et 140730-14), rencontrent les critères d'acceptation tels que décrit dans le document « W59-13 Welded steel construction (metal arc welding) »de la CSA disponible sur internet à l'adresse suivante : http://shop.csa.ca/search?q=w59&categories=shop&searchsubmit=Search
- 4.2.3 Un rapport (WPDS) "Welding Procedure Data Sheet", conforme au CWB "Canadian Welding Bureau", décrivant la procédure de soudage utilisée (qui doit être conforme au document W59-13 de la CSA) pour les soudures des joints des anneaux 50 et 56 pouces dessins no 140730-10 et 140730-14.

5. MATÉRIEL FOURNI PAR LE GOUVERNEMENT

- 5.1 La pièce « Base pour Sabot Trap » (dessin no 140730-03) est fournie (voir note 1 au point 3.3.1) (Annexe D- Image #1)
- 5.2 La pièce « SABOT TRAP POUR "EFP" » (dessin no 140730-04) est fournie (voir note 2 au point 3.3.1) (Annexe D- Image #2)

File No. - N° du dossier QCN-5-38214 Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

ITEM	DESCRIPTION	PRIX FERME TOTAL
	CAPTEUR DE FRAGMENTS EFP	
1	Tel que décrit à l'annexe A et au contrat, selon les plans de l'Annexe C, et incluant :	\$

 $Solicitation \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ W7701-166127/A \\ Client \ Ref. \ No. - \ N^\circ \ de \ réf. \ du \ client \\ W7701-166127$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

ANNEXE C - DESSINS

[voir ci-joint]

File No. - N° du dossier QCN-5-38214

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcn016 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

ANNEXE D - IMAGES

IMAGE #1: BASE POUR SABOT TRAP



File No. - N° du dossier QCN-5-38214 Buyer ID - Id de l'acheteur qcn016 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE D - IMAGES

IMAGE #2: SABOT TRAP POUR EFP



ANNEXE / ANNEX C - ENSEMBLE DE DESSINS / DRAWING PACKAGE

2.1 PIÈCES / PARTS: CAPTEUR DE FRAGMENTS EFP

1- MAT. : ACIER/STEEL A514 OU/OR ÉQUIVALENT

CE DESSIN EST LA PROPRIETE DE RDDCVALCARTER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DROCVALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED

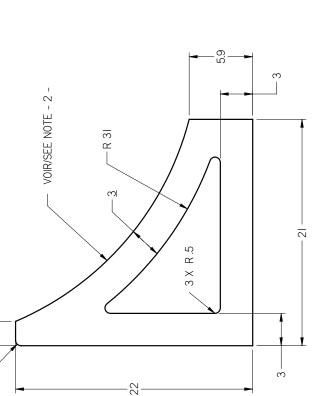
B 78.1 & 78.2

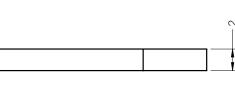
CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS

- 2 AJUSTER LE RAYON SELON LE DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MESURÉ DE L' ANNEAU 56 POUCES (DESSIN NO. 140730-10), DE FAÇON À OBTENIR UN JEU DE .03 À .05 ENTRE L'ANNEAU ET LE SUPPORT.
- ADJUST THE RADIUS ACCORDING TO THE MEASURED EXTERIOR 56 INCHES RING DIAMETER (DRAWING NBR. 140730-10), TO OBTAIN A .03 TO .05 GAP BETWEEN THE RING AND THE SUPPORT.

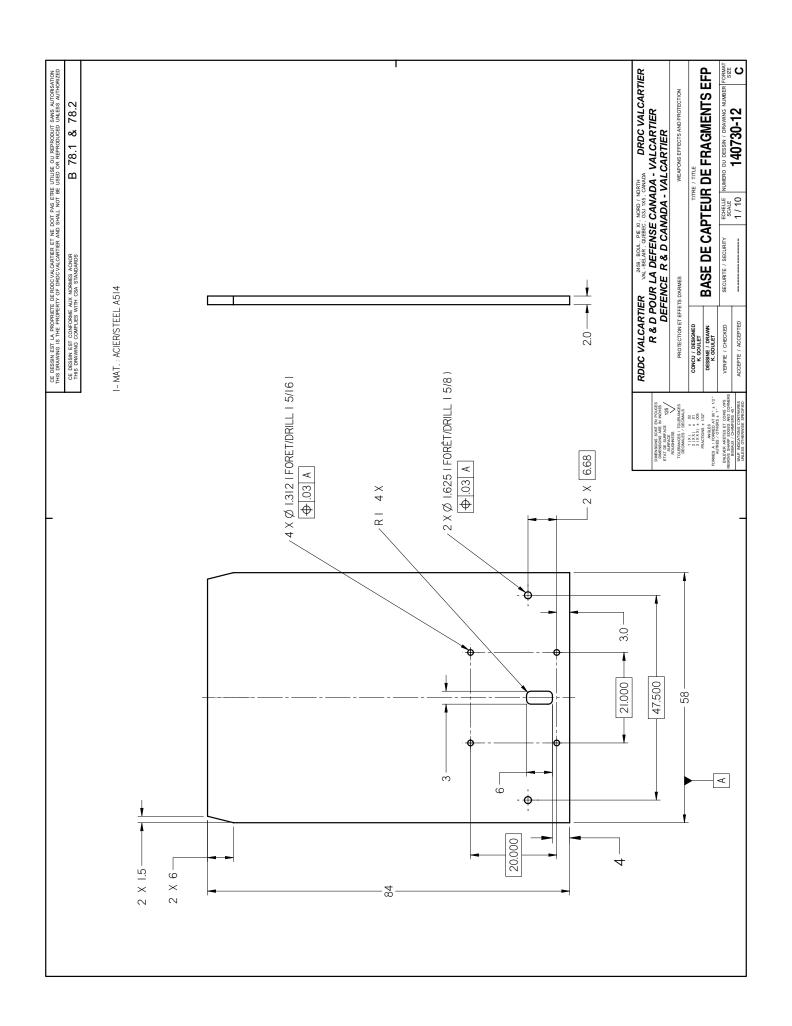
2.25

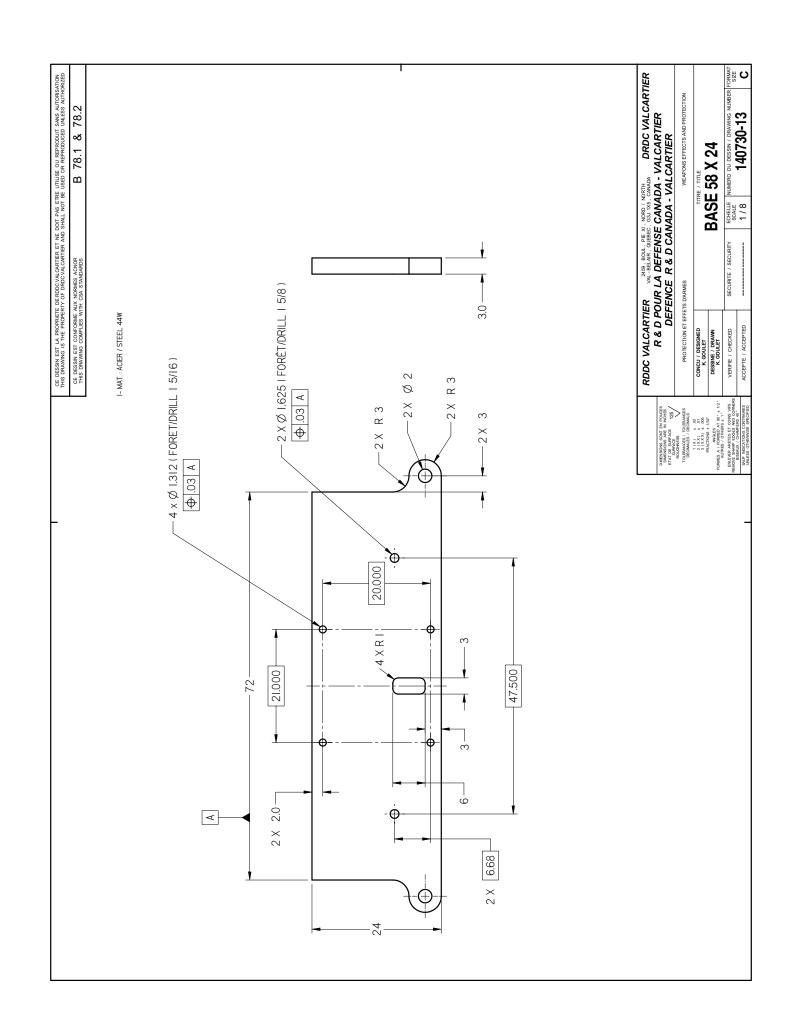
R.5





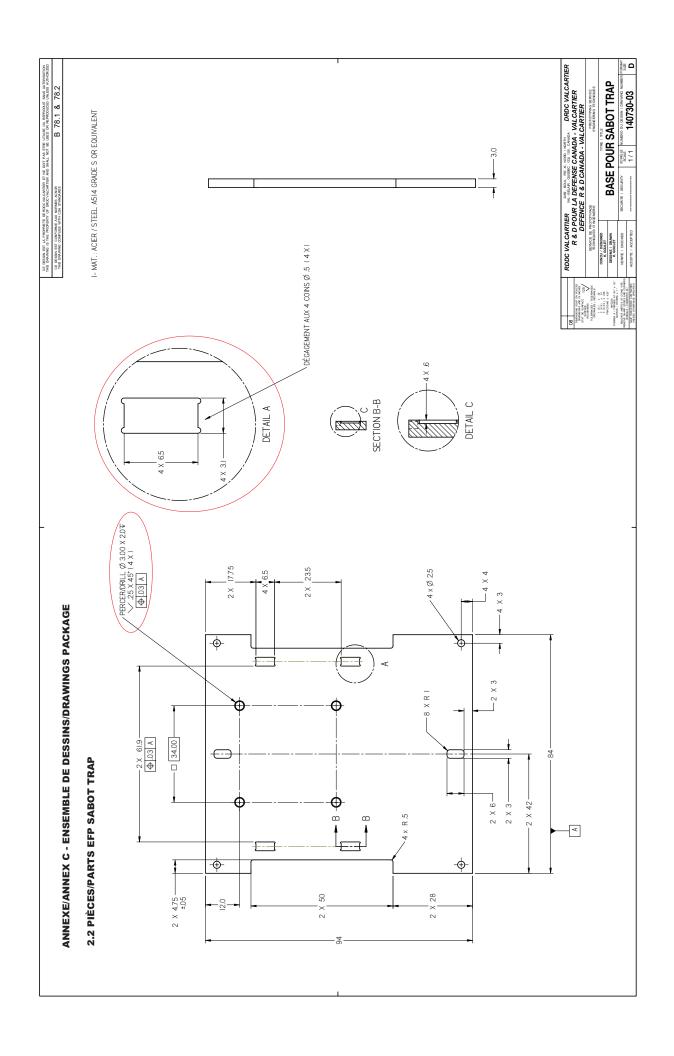
DIMENSIONS SONT EN POUCES DOMENSIONS AGE IN INCHES FTAT THE SUPERATE	RDDC VALCARTIER R & D POU	ALCARTIER WEIGHER, INDEPENSION NORTH DRDC VALI R. D. POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER DEFENCE R. D. CANADA - VALCARTIER	. NORD / NORT G3U 1X5. CAT CANAD.	HEAD DRDC VALCARTIER A - VALCARTIER A I CARTIER	
SURFACE 125 ROUGHNESS TOLERANCES / TOLERANCES DECMALES / DECMALS	PROTECTION ET EFFETS D'ARMES	TS DARMES		WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION	_
2 (XX) ± .02 2 (XX) ± .01 3 (XXX) ± .01	CONCU / DESIGNED K. GOULET	-	TITRE	TITRE / TITLE	
MOGLES FORMES A / FORMED AT 90 * ± 1/2*	DESSINE / DRAWN K. GOULET	SUPPORT	D A N	SUPPORT D'AINNEAU 36 POUCES	
ENLEVER ARETES ET COINS VIFS REMOVE SHARP EDGES AND CORNERS	VERIFIE / CHECKED	SECURITE / SECURITY	ECHELLE NU SCALE	ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER FORMAT SCALE	_
SALE INDICATIONS CONTRAINES	ACCEPTE / ACCEPTED		1 / 4	140730-11	

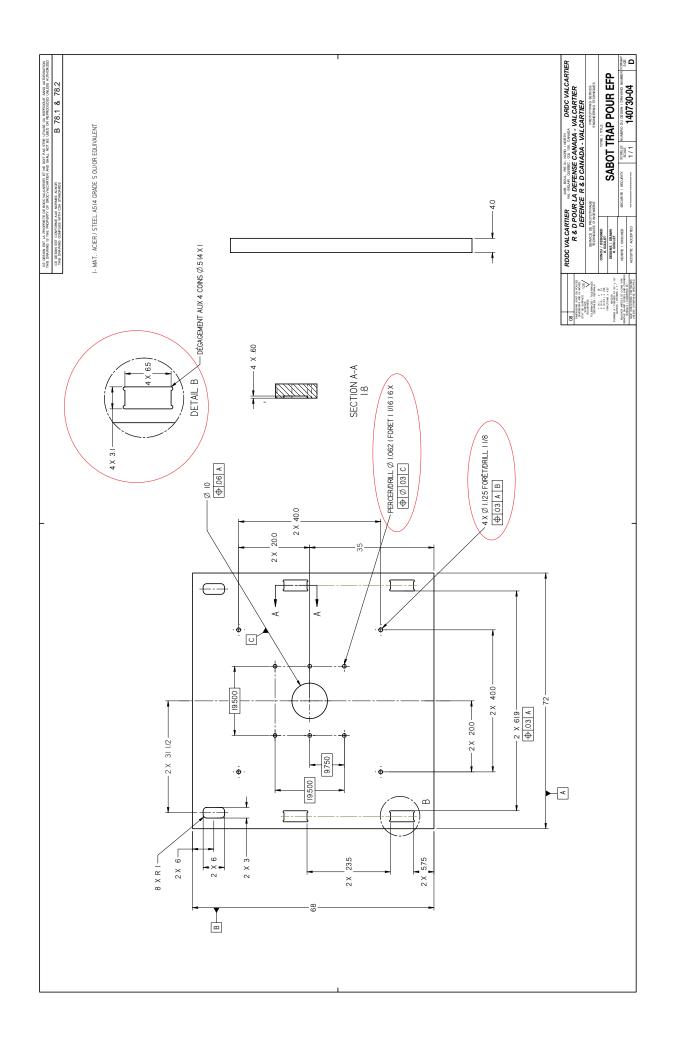


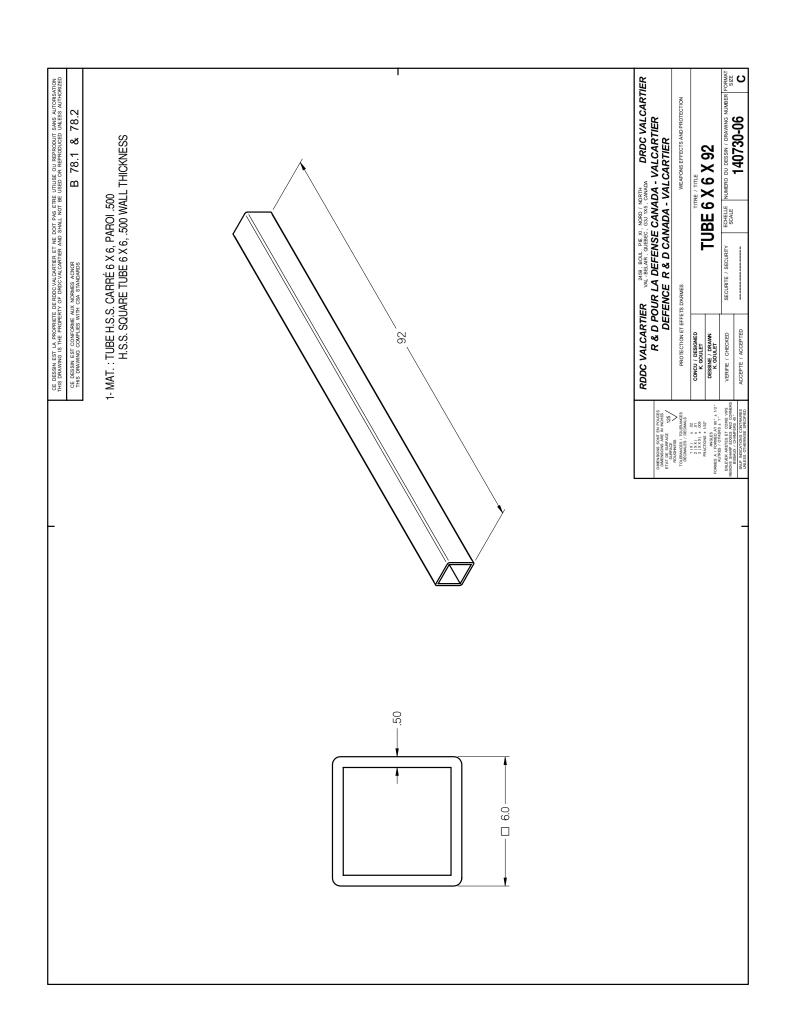


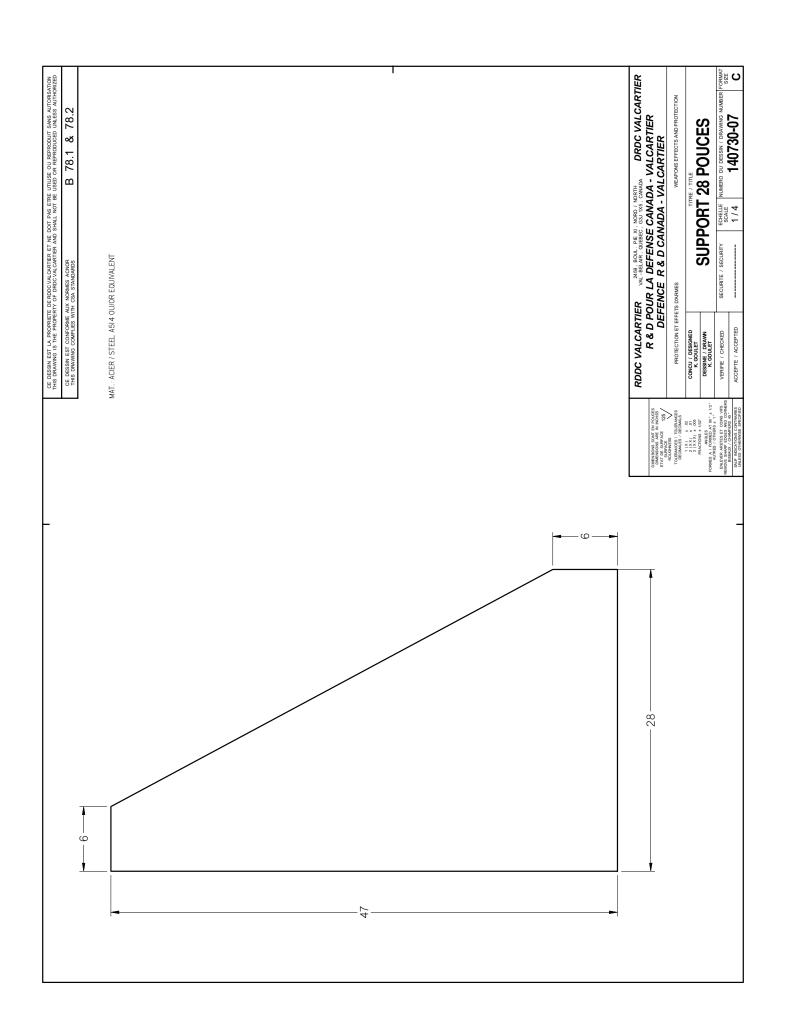
CE DESSIN EST LA PROPRIETE DE RODG VALCARTIER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DRDC VALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS B 78.1 & 78.2	KNESS		ALCARTIER VAL-BELM, NORD / NORTH DRDC VALCARTIER R & D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER	WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION	тиве 6 X 6 X 23	ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER FORMAT SCALE 1/4 1/4 140730-15 B
CE DESSIN EST LA PROPRETE DE RODC VALCARTIER ET NE THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DRDC VALCARTIER AN CE DESSIN EST CONFORME ALIX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS	1- MAT. : TUBE H.S.S. CARRÉ 6 X 6, PAROI .500 H.S.S. SQUARE TUBE 6 X 6, :500 WALL THICKNESS	533	RDDC VALCARTIER VAL- BELVIR, OUEB ONNESSONS SOAT EN POUCES ONNESSONS SOAT EN POUCES FOR A POUR LA DEFENS F	TOTAL STATE OF THE	1 (XX)	ENLYER APETES TO OTHERS #17 FEMULY RAPETES TO OTHERS ENLYER APPETES TO OTHERS SECURITE / SECURITY SECURITY / SECURITY SECURITY / SECURITY SECURITY / SECURITY ACCEPTE / ACCEPTED UNLESS OTHERWISE SECIENCE UNLESS OTHERWISE SECIENCE UNLESS OTHERWISE SECIENCE OTHER / ACCEPTED TO OTHER / ACCEPTED
		-50				

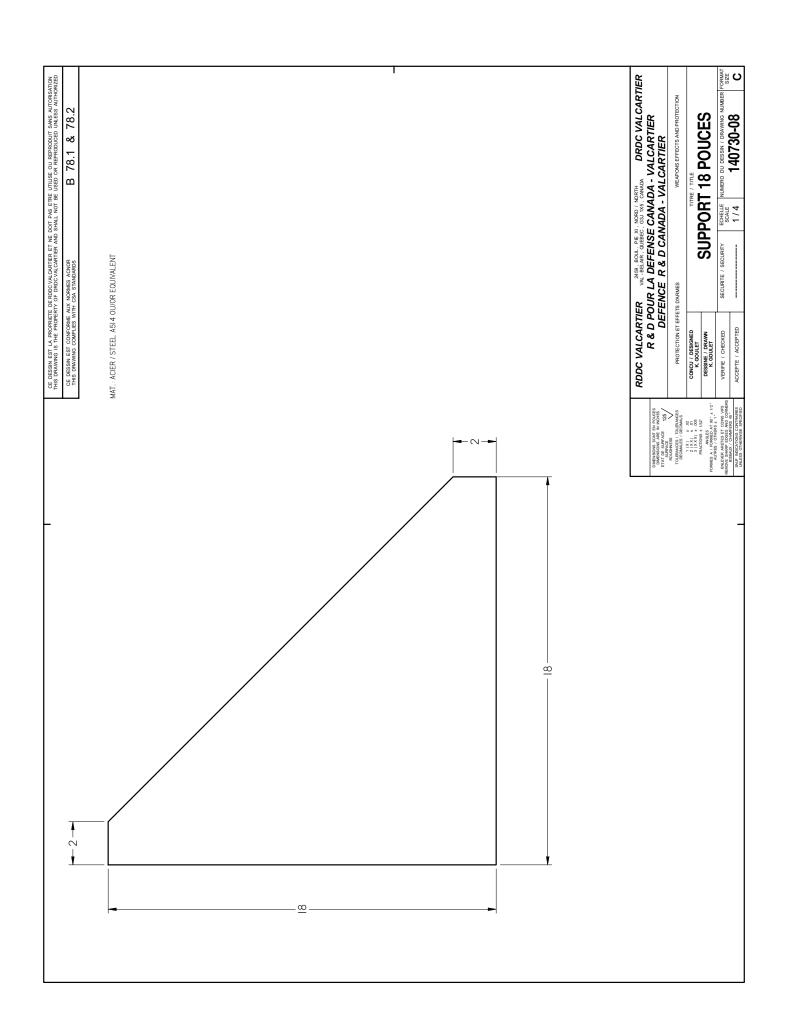
CE DESSIN EST LA PROPRETE DE RDDC VALCARTIER ET NE DOT PAS EFRE UTILISE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DRDC VALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS B 78.1 & 78.2					JOBO / MORTH	ALCARTIER VALTELART OVERECT GATTAS, CANADA DRUC VALCARTIER R & D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER	WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION	BUTÉE	ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER FORMAT	1/4 140730-16 B
ETE DE RDDC VALCARTIER ET NE DOT PERTY OF DRDC VALCARTIER AND SHA E AUX NORMES ACNOR WITH CSA STANDARDS	14 OU/OR EQUIVALENT				2450 BOIII PIE XI N	RTIER VALTEELAIR, QUEBEC, GAJ TAS, CANADA - DRUC D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER	FFETS D'ARMES		SECURITE / SECURITY E	
CE DESSIN EST LA PROPRIETE DE RODO VALCARTIE THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF BDC VALCAR CE DESSIN EST CONFORME ALX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLES WITH CSA STANDARDS	I- MAT.: ACIER / STEEL A514 OU/OR EQUIVALENT					KDDC VALCAKIIEK R & D POU DEFEI	PROTECTION ET EFFETS D'ARMES	CONCU / DESIGNED K. GOULET DESSINE / DRAWN	VERIFIE / CHECKED	ACCEPTE / ACCEPTED
-	_					DMENSIONS SONT EN POUCES DIMENSIONS ARE IN INCHES ETAT DE SUPFACE 3267	ROUGHNESS TOLERANCES / TOLERANCES DECIMALES / DECIMALS	1 (X) ± .02 2 (XX) ± .03 2 (XXX) ± .00 3 (XXX) ± .005 7 (XXX) ± .005 7 (XXX) ± .005 7 (XXX) ± .005	FURMES A / FURMED A1 90 * ± 1/2* AUTRES / OTHERS ± 1 * ENLEVER ARPTES ET COINS VIES DEMONE FURDE FORSE AND COMBINES	BISEAUX CHAMFERS 45 BISEAUX CHAMFERS 45 SAUF INDICATIONS CONTRAIRES UNIESS OTHERWISE SPECIFIED
		3	10.5	10.5						

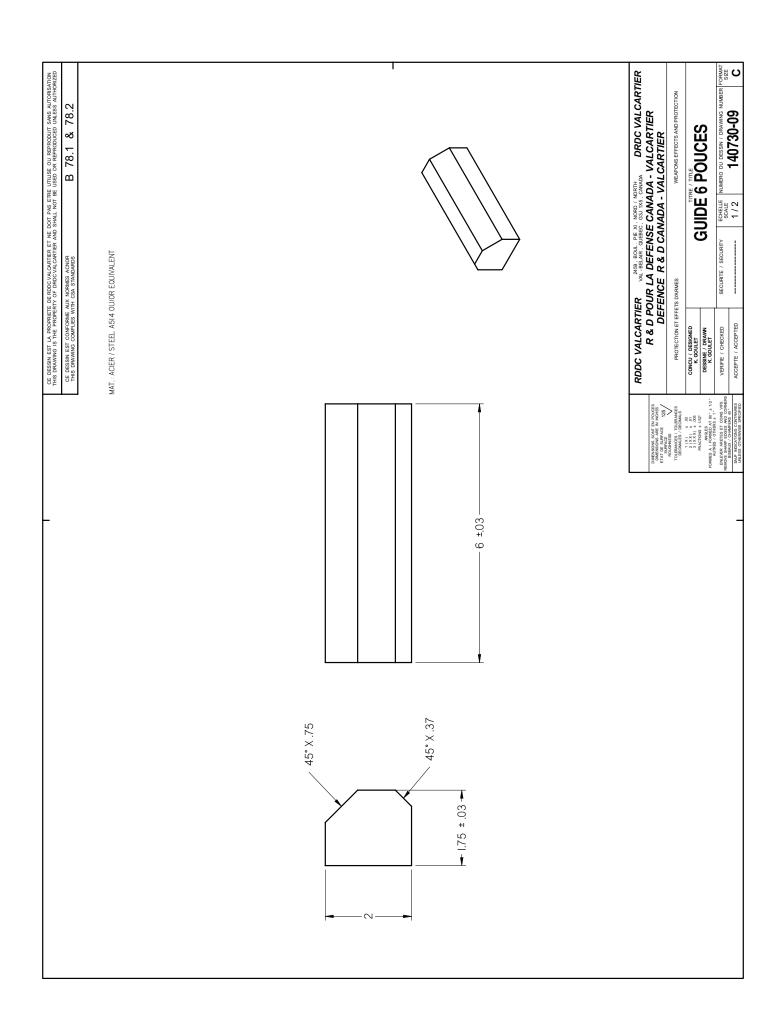


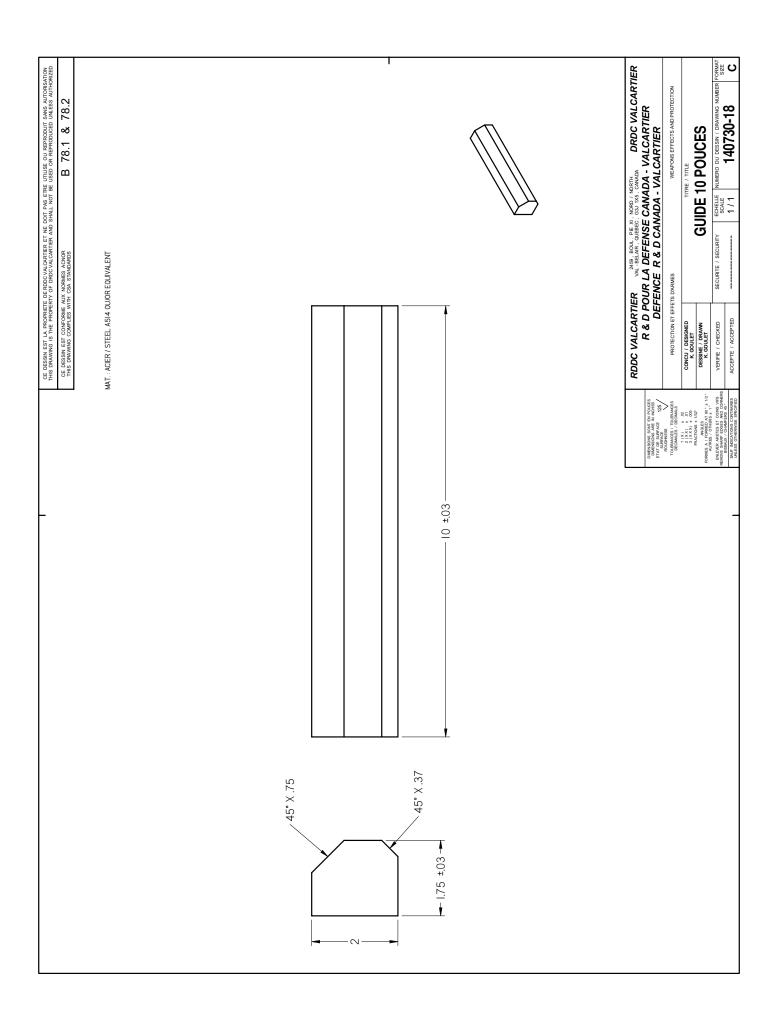












CE DESSIN EST LA PROPRIETE DE RDDCVALCARTER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DROCVALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED B 78.1 & 78.2 4 - SOUDURES. UN RAPPORT D'INSPECTION AUX RAYONS X OU À TULTRASON DES SOUDURES DEVRA ÉTRE FOURN.
WELDING. AN X-RAY OR ULTRASONIC REPORT OF THE WELDS MUST BE SUPPLED. 2 - SOUDURES. LES PROCÉDURES DÉFNIES DANS LE DOCUMENT WISHOUD DE LA CASA POUR L'ACIRE ASIA DONNENT ÉTRES SUMIES. WELDING: THE PROCEDURES DEFINED IN THE CAS STANDARD WISHOUD FOR THE ASIA STELL MUST BE FOLLOWED. 3 - SOUDURES. UN RAPPORT SUR LES PROCÉDURES DE SOUDAGE (MPDS) SELOUE COM BEYNAT FITER FOURNI. WELDING A WELDING PROCEDURE DATA SEET I (WPDS.) ACCORDING TO THE CMB MINST BE SUPPLED. I - MAT.: ACIER/STEEL A514 GRADE S OU/OR EQUIVALENT CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS **ANNEXE / ANNEX C - ENSEMBLE DE DESSINS / DRAWING PACKAGE** 2.3 PIÈCES / PARTS ANNEAU 50 POUCES (ASM) — Ø 49.3 ±.15 **—** 2.0 ±.03 (NOTE 2-4) |

DINEWSONS SONT EN POUCES	RDDC VALCARTIER R & D POU	ER VAL-BELAIR, OUBEC, GAJ TKS, CANADA OUR LA DEFENSE CANADA -	ALCARTIER WALBELMR, OUBERC, 63J 1X5, CANDA R & D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER	DRDC VALCARTIER LCARTIER	
ETAT DE SURFACE 125	DE	FINCE R & D CAN	DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER		
ROUGHNESS TOLERANCES / TOLERANCES DECIMALES / DECIMALS	PROTECTION ET EFFETS D'ARMES	TS D'ARMES	WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION	PROTECTION	
2 (XX) ± .02 2 (XX) ± .01 3 (XXX) ± .005 5 (XXX) ± .005	CONCU / DESIGNED K. GOULET		TITRE / TITLE	•	
FORMES A / FORMED & 1/2* FORMES A / FORMED & 1/2*	DESSINE / DRAWN K. GOULET	ANN	ANNEAU 50 POUCES	ູນ	
ENLEVER ARETES ET COINS VIFS REMOVE SHARP EDGES AND CORNERS	VERIFIE / CHECKED	SECURITE / SECURITY	ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER FORMAT SCALE	WING NUMBER FORMA	≱
SAUF INDICATIONS CONTRAINES UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	ACCEPTE / ACCEPTED		1/10 140730-14		

(NOTE 2-4 | →

CE DESIN EST LA PROPRIETE DE RODO VALCARTER ET NE DOT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUITS SANS AUTHORISMON THIS DRAWING IS THE PROPRETY OF DROCYALCARTERS AND SWALL NOT BE USED OR REPRODUICED UNLESS AUTHORISED CE DESIN EST CONFIGURE AUX NORMES ACHORISMON COMPLES WITH CSA STANDARDS I – MAT.: ACER/STEEL ASIA GRADE S OU/OR ÉQUIVALENT	2 - AJUSTER LE RAYON AJJ DIAMÈTRE INTÉREUR MESURÉ DE L'ANNEAU 50 POUCES IDESSIN NO. 140730-141 Å + OU05" ADJUST THE RADIUS TO THE MEASURED INTERIOR DIAMETER OF THE 50 NCHES RING I DWC NBR 140730-141 AT + OR05"		R & D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER Note support of the pocks o
	45 ± 1/8	R. VOIR NOTE -2- : SEE NOTE -2-	

CE ESSA EST A RECORD DE PERO CONTACARES ET RE CONTACA ET RE UTUAGO DA REPOSACIO SALES AUTORIDADOS CE ESSAS ESTA A RECORDA CONTENCACION DE CONTACA A CONTACA	I - SOLDINES LES PROCEDINES DE SOLDINES DÉFINES DINE LE DOCUMENT MÉTES SUMES MATERIANES DINE LE NOTABLE NE L'OSA, POUR L'OSA, POUR L'AGENTAINE CERNED IN THE CSA NATURE METERIANE PROCEDINES CERNED IN THE CSA STANDARD WISP-03 FOR THE AGIA STEEL MAST ER FOLLIVRED.		RDDC VALCARTIER W. PROF. CATOR C
		2 X 1 W2	

ANNEXE / ANNEX C - ENSEMBLE DE DESSINS / DRAWING PACKAGE

2.4 PIÈCES / PARTS ANNEAU 56 POUCES (ASM)

CE DESSIN EST LA PROPRIETE DERDOCVALCARTIER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DROCVALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS

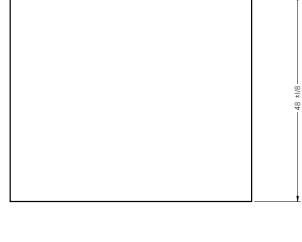
B 78.1 & 78.2

I - MAT.: ACIER / STEEL A514 GRADE S OU/OR EQUIVALENT

2 - SOUDURES LES PROCÉDURES DÉFINES DANS LE DOCUMENT WIS-9-03 DE LA CRA-ROULA L'OBITA SA LA DOVINETIFER SILJINES. WELDING: THE PROCEDURES DEFINED IN THE CSA STANDARD WIS-9-03 FOR THE ASI4 STEEL MUST BE FOLLOMED.

3 - SOUDURES. UN RAPPORT SUR LES PROCÉDURES DE SOUDAGE (WPOS) SELOULE COM DEVRA TETRE POURN. WELDING A WELDING PROCEDURE DATA SHEET I WPOS) ACCORDING TO THE CMB MUST BE SUPPLIED

4 - SOUDURES: UN RAPPORT D'INSPECTION AUX RAYONS X OU À I'UL TRASON DES SOUDURES DE'NRA ÉTRE FOURNI WELDING AN X-RAY OR ULTRASONG REPORT OF THE WELDS MUST BE SUPPLED.



	RDDC VALCARTIER	ER 2459, BOUL. PIE XI, NORD / NORTH VAL-BELAIR, QUEBEC, G3J 1X5, CANADA	G3J 1X5, CANADA DRDC	DRDC VALCARTIER	ER
DIMENSIONS SONT EN POUCES DIMENSIONS ARE IN INCHES ETAT DE SURPACE 125	A & DE	FENCE R & D CAN	A & D FOOK LA DEFENSE CANADA - VALCARIIER DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER	X L	
ROUGHNESS TOLERANCES / TOLERANCES DECIMALES / DECIMALS	PROTECTION ET EFFETS D'ARMES	ETS D'ARMES	WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION	AND PROTECTION	
2 (XX) ± .02 2 (XX) ± .01 3 (XXX) ± .00 90 company ± .006	CONCU / DESIGNED K. GOULET	44 4	TITRE / TITLE	ć	
FORMES A / FORMED 4 102*	DESSINE / DRAWN K. GOULET		AINNEAU 36 PUUCES	٦ ر	
ENLEVER ARETES ET COINS VIFS REMOVE SHARP EDGES AND CORNERS	VERIFIE / CHECKED	SECURITE / SECURITY	ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER FORMAT SCALE	DRAWING NUMBER F	-ORMAT SIZE
SAUF INDICATIONS CONTRAINES UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	ACCEPTE / ACCEPTED		1/10 140730-10	0-10	ပ

-Ø 56.0 ±.15 (NOTE 2-4 | →

RDDC VALCARTIER (1878) PER JANGEN VENTHER OF STREAMS, OF STREAMS, ORDER CANADA - VALCARTIER DEFENCE R & D CANADA - VALCARTIER CE DESSIN EST LA PROPRIETE DERDOCVALCARTIER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF DROCVALCARTIER AND SHALL NOT BE USED OR REPRODUCED UNLESS AUTHORIZED THE / TITLE / ECHELLE NUMERO DU DESSIN / DRAWING NUMBER SCALE 1 / 8 WEAPONS EFFECTS AND PROTECTION B 78.1 & 78.2 2 - AJUSTER LE RAYON AU DIAMÈTRE EXTÉREUR MESURÉ DE L'ANNEAU 56 POUCES (DESSN NO. 140730-101 Å + OU - .050 ° ADJUST THE RADIUS TO THE MEASURED EXTERIOR DIAMETER OF THE 56 INCHES RING I DWG NBR. 140730-10 J AT + OR - .05" I - MAT.: ACIERSTEEL A514 GRADE S OU/OR ÉQUIVALENT SECURITE / SECURITY CE DESSIN EST CONFORME AUX NORMES ACNOR THIS DRAWING COMPLIES WITH CSA STANDARDS PROTECTION ET EFFETS D'ARMES CONCU / DESIGNED
K. GOULET
DESSINE / DRAWN
K. GOULET ACCEPTE / ACCEPTED VERIFIE / CHECKED ENLENER ARETES ET COINS VIFS
REMONE SHARP EDGES AND CORNERS
BISEJUX / CHAMFERS 46*
SAUF INDICATIONS CONTRAINES
UNESS OTHERWINSE SPECIFIED ANGLES
ANGLES
FORMES A / FORMED AT 90° ± 1/2°
AUTRES / OTHERS ± 1° DIMENSIONS SOME BY POUCES

OMENSIONS ARE NOT BE SOURCES

ROUGHANGES

TO EMANCES

TO EMANCES

TO EMANCES

TO EMANCES

TO EMANCES

SECONDAIS

SECONDAIS

TO EMANCES

TO EMANCES

SECONDAIS

S LR: VOIR NOTE -2-: SEE NOTE -2-₩ 9/1 ∓ 01 - 45 ± 1/8

CE DESSIN EST LA PROPRIETE DE RIDOCVALCARTER ET NE DOIT PAS ETRE UTILISE OU REPRODUIT SANS AUTORIGUED CE DESSIN EST CONFERME JAN NORMES ACHORITES AND SHALL INOT BE USED OR REPRODUCED UNESS AUTORIGUED CE DESSIN EST CONFERME JAN NORMES ACHORITES 1 - MAT.: ACIENSTEEL AS 14 GRADE S OU/OR ÉQUIVALENT 2 - AJUSTER LE RAYON AU DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MESURE DE L'ANNEAU 56 POUCES DESSIN NO. 140730-101 Å + OU - 0.5°C ADJUST THE RADIUS TO THE MEASURED EXTERIOR DIAMETER OF THE 56 INCHES RING I DIVÎG NBR 140730-101 AT + OR - 0.0°F.		RODC VALCARTIER VAL. BELAIR, GUEBEC, GAY TAS. CANADA R & D POUR LA DEFENSE CANADA - VALCARTIER PROTECTION ET EFFETS DARMES RODCTION ET EFFETS DARMES RODCTION ET EFFETS DARMES RENFORT SUPÉRIEUR POUR ANNEAU 56 POUCES RESOURTY VENUE / CHECKED RECURIT / SECURIT / SECURIT
R: VOIR NOTE -2-		OBENDOM SOUR MANAGEMENT STATE OF THE STATE O
- 16 ± 1/8	45 ± 1/8	

